

Communiqué phytosanitaire

n° 39 du 06.11.2024

SOMMAIRE

Viticulture

- Agenda des formations continues
- Reconversion Bio Suisse / Demeter

VITICULTURE

AGENDA DES FORMATIONS CONTINUES

Agridea – Energie et durabilité en cave viticole

La réduction de l'énergie en cave et de l'eau utilisée pour produire du vin est un sujet d'actualité pour les conseillers techniques, les vigneron·nes et autres personnes en lien avec la production de vin. Cette journée offre l'opportunité d'aborder les thèmes de la politique énergétique et des mesures d'efficacité énergétique, du plan climat, des énergies renouvelables – de la valorisation des déchets aux perspectives énergétiques 2050+, en passant par les systèmes de production d'énergie durables. Les aspects financiers seront discutés au travers des programmes de subventions énergétiques, du programme [Effivini de la plate-forme AgroCleanTech](#).

Date et horaire : mardi 26 novembre 2024, 8h15 à 16h30

Lieux : Ecole d'Agriculture du Valais, Espace Chavaz suivi d'une visite du Domaine de l'Orpailleur couplé à un retour d'expérience du Domaine Gilliard.

Informations supplémentaires et inscriptions : [Energie et durabilité en cave viticole - AGRIDEA \(abacuscity.ch\)](#), inscription obligatoire d'ici au 19 novembre 2024.

Rétrospective de l'année viticole 2024

La fin de l'année permet de dresser le bilan de la saison viticole 2024 rythmée par une forte pression exercée par les maladies fongiques. Un retour sur la saison est proposé par Vitival le 21 novembre 2024.

Date et horaire : jeudi 21 novembre 2024, 8h30 à 12h00

Lieu : Ecole d'Agriculture de Châteauneuf

Aucune inscription n'est requise.



Interpréter ses analyses de sol et gérer ses apports de fumure

La fertilisation doit permettre de maintenir le pool alimentaire du sol dans un état de fertilité satisfaisant, sans l'appauvrir ni l'enrichir inutilement, et fournir à la plante une nutrition minérale équilibrée, garante d'une croissance harmonieuse et d'une production de qualité, tout en respectant l'environnement. Serge Amiguet, directeur et responsable du bureau d'étude de Sol-Conseil à Gland participera à la formation organisée par l'Office de la vigne et du vin en collaboration avec Vitival. Un accent particulier sera mis sur la lecture et l'interprétation des analyses de sol. Le choix de l'engrais et/ou de l'amendement organique adapté sera également discuté avant de remplir le bilan de fumure du journal d'exploitation en guise d'exercice.

Date et horaire : jeudi 12 décembre 2024, 13h30 à 16h30

Lieu : Ecole d'Agriculture de Châteauneuf, Espace Chavaz

Inscription : obligatoire et en ligne d'ici au 10 décembre 2024 via la plateforme de formation continue de l'Ecole d'Agriculture : [SCA - \[Madison/20230623\]](#)

COURS OBLIGATOIRES À LA RECONVERSION BIO SUISSE / DEMETER

Reconversion Bio Suisse

Les personnes qui reconvertissent leur exploitation ou qui souhaitent reprendre une exploitation Bio Suisse (Bourgeon) doivent suivre cinq jours de cours dont deux obligatoires avant la fin de la reconversion.

Les 2 jours de formations obligatoires 2024/2025 auront lieu les :

- 19.11.2024 à Puidoux - Cours de base pour la reconversion biologique - 1^{er} jour obligatoire (général)
- 03.03.2025 à Yverne - Cours pour la reconversion biologique - 2^{ème} jour obligatoire (viticulture)

Informations et inscriptions aux cours à <https://www.prometerre.ch/formations>.

Pour les trois autres jours de cours, il est possible de choisir parmi les différentes offres/formations/voyages proposés par l'OVVin, le FiBL, groupes d'intérêts initiés par Bio Suisse, Demeter...

Reconversion Demeter

Pour la certification Demeter, cinq jours de formation sont obligatoires pour les domaines en reconversion. Par la suite, les responsables d'exploitations doivent participer à deux journées de formation continue par an sur la biodynamie.

Les 5 jours de formations 2025 auront lieu les :

- 9 janvier 2025 à Bavois (VD)
- 10 janvier 2025 à Bavois (VD)
- 6 mars 2025 à Montezillon (NE)
- 7 mars 2025 à Montezillon (NE)
- 17 octobre 2025 à Montezillon (NE)

Les inscriptions pour la formation 2025 sont à rendre d'ici au **30 novembre 2024**.

Informations et inscriptions :

(https://association.arbdyn.ch/files/docs/Programme_et_bulletin_inscription_biodynamie_2025_2.pdf)

Service cantonal de l'agriculture

